

Service des finances

Charge de retraite au budget de 2012

Rencontre de l'Administration avec les membres de la
Commission permanente sur les
finances et l'administration

Le 27 octobre 2011

Montréal 

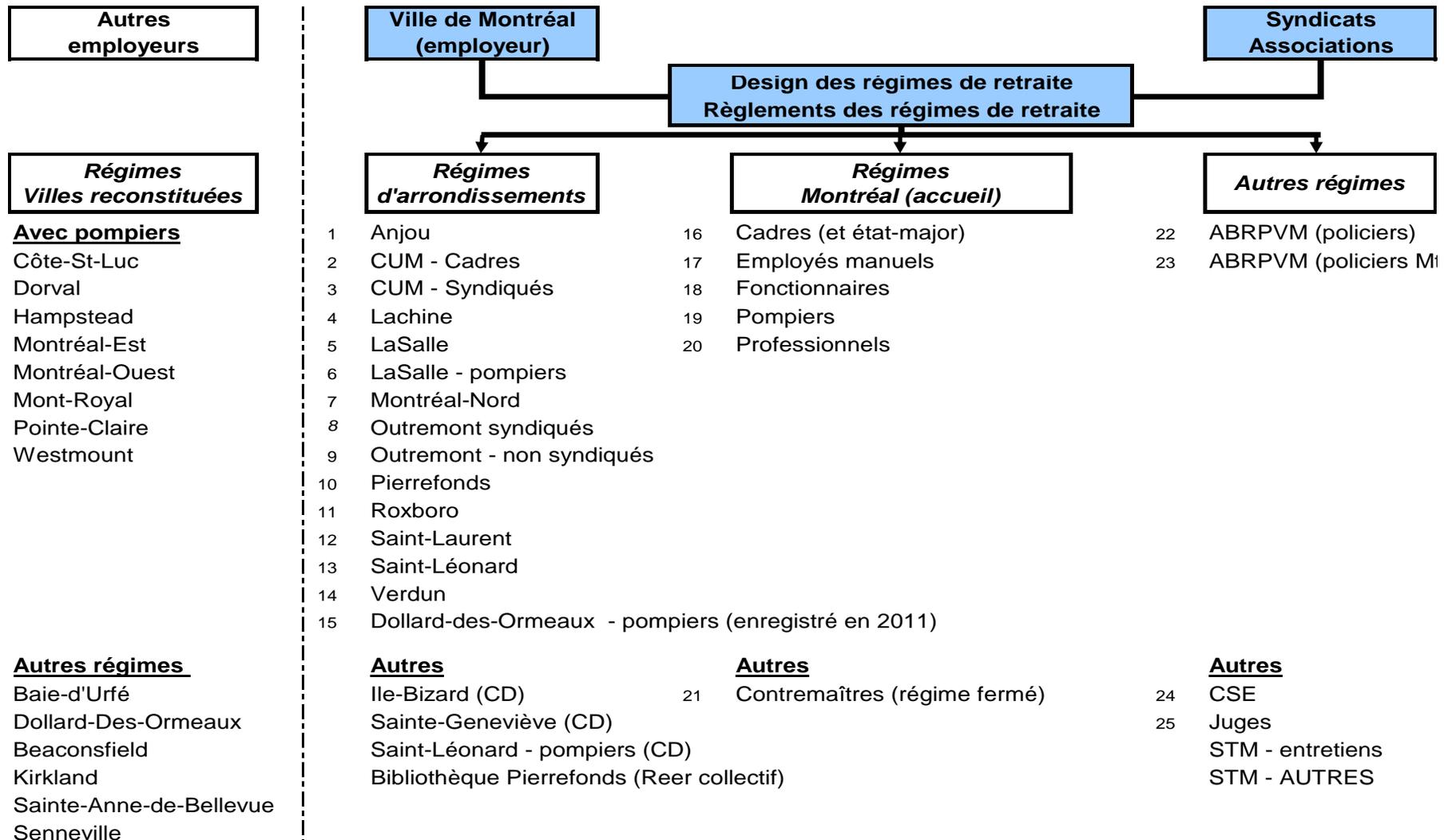
Objectif de la réunion

Présenter aux membres de la commission permanente sur les finances et l'administration:

- Un statut sommaire sur l'environnement montréalais des régimes de retraite, incluant l'harmonisation des régimes (phase 1)
- L'évaluation des éléments à prendre en considération pour établir la charge de retraite au budget de 2012.
- Les objectifs de réductions des coûts des régimes de retraite (phase 2)

- Montréal est promoteur de 25 régimes à prestations déterminées (excluant la STM qui en compte 2)
 - ▶ Globalement, les régimes de retraite de la Ville de Montréal regroupent quelque 45 000 participants
 - ▶ Près de la moitié de ces participants sont inactifs (retraités, conjoints, bénéficiaires)
- Depuis 2005, un processus d'harmonisation des régimes a été entreprise (phase 1)

L'environnement montréalais une panoplie d'intervenants



L'environnement montréalais les fusions des régimes...

- ▶ 20 régimes sont visés par le processus d'harmonisation recherchant à regrouper, à une date donnée (date de fusion), les participants des régimes de certaines villes reconstituées* et des arrondissements au sein des 5 régimes suivants :

Régimes	Date de fusion
▪ Pompiers	31 décembre 2007
▪ Cadres	31 décembre 2007
▪ Cols bleus	31 décembre 2007
▪ Professionnels	31 décembre 2007
▪ Fonctionnaires	31 décembre 2010 (en discussion)

- * Tous les pompiers, y compris ceux des villes reconstituées, seront regroupés au sein du régime de retraite des pompiers de Montréal.

L'environnement montréalais des prestations uniformes

- ▶ De façon générale, chaque entente d'harmonisation fixe aussi, à une date donnée, les prestations uniques pour tous les participants de ce groupe :

Régimes	Prestations uniformes
▪ Pompiers	1 ^{er} janvier 2006
▪ Cadres	1 ^{er} janvier 2009
▪ Cols bleus	1 ^{er} janvier 2010
▪ Professionnels	1 ^{er} janvier 2011
▪ Fonctionnaires	1 ^{er} janvier 2012 (en discussion)

- ▶ À ce jour, quatre ententes d'harmonisation ont été signées.
- ▶ Les discussions se poursuivent avec les fonctionnaires (cols blancs).

L'environnement montréalais des prestations uniformes (suite)

- ▶ Diverses étapes doivent être accomplies pour finaliser l'intégration des anciens régimes aux régimes d'accueil:

◆ Prise en charge des participants	Fait
◆ Conversion	En cours (fin 2012)
◆ Modifications réglementaires	En cours
◆ Évaluations de scission	Fait
◆ Évaluations de fusion	Octobre 2011
◆ Approbation RRQ	Automne 2012
◆ Fusion des actifs	Début 2013

Rappel des faits saillants du budget de 2011

- ▶ La charge de retraite au budget de 2011 était évaluée à **450,1 M\$**.
 - ▶ 204 M\$ pour les services courants (rendus)
 - ▶ 246,1 M\$ pour les autres dépenses relatives aux régimes de retraite (déficits, intérêts, etc.)
- ▶ Afin de réduire l'impact sur le compte de taxes, la Ville a décidé d'utiliser les mesures d'allégement (corridor). Un montant de 60 M\$ a été porté au montant à pourvoir.
- ▶ En conséquence, la charge nette des régimes de retraite était de **390,1 M\$ (fiscalité)** au budget de 2011.

Retour sur la planification du budget de 2012

- ▶ Lors du dépôt du budget de 2011, le Service des finances avait déjà mis en lumière que la charge de retraite irait en augmentant en 2012.
- ▶ Lors de la conférence de presse du Maire de Montréal, en juin dernier, la charge de retraite anticipée pour 2012 atteignait quelque **540 M\$**.
 - ▶ Cette estimation tenait compte :
 - ▶ De la crise financière importante en 2008
 - ▶ Reconnaissance des pertes avec la méthode de valeur lissée (dernière tranche)
 - ▶ Des estimations des résultats des nouvelles évaluations actuarielles
 - ▶ Du resserrement des hypothèses
 - ▶ Du rendement attendu de l'actif pour 2011 (hypothèse 6 %)

Retour sur la planification du budget de 2012 (suite)

- ▶ Depuis cette date:
 - ▶ les rendements attendus de 2011 sont moins élevés que prévus: reconnaissance des pertes avec la méthode de valeur lissée (nouvel élément)
 - ▶ Les résultats des évaluations actuarielles de 2010 intégrant les nouvelles dispositions découlant des ententes d'harmonisation sont connues. Les principaux facteurs générant des pertes ou des gains sont les suivants:
 - ▶ Pertes:
 - ▶ Rendement de la caisse
 - ▶ Expérience sur la mortalité des retraité et des prestataires
 - ▶ Modifications aux hypothèses actuarielles
 - ▶ Gains
 - ▶ Expérience sur l'indexation des rentes
 - ▶ Expérience sur les salaires

Évaluation de la charge de retraite pour le budget 2012

	Budget 2011 (automne 2010)	Budget 2012 (automne 2011)
	M \$	M \$
Coût des services rendus	204,0	227,9 ⁽¹⁾
Services passés	246,1	351,0
Charge totale prévue	450,1	578,9

Principaux écarts

- hausse du service rendu	27,0 ⁽¹⁾
- lissage d'actif 2008 - 2009	81,0
- lissage de l'actif (rendement de l'actif fin 2010)	(40,0)
- lissage de l'actif rendement prévu de l'actif en 2011	18,0
- nouvelles évaluations et resserrement des hypothèses	49,0
- autres éléments	(6,2)
Total	128,8

(1) Ce montant tient compte de l'augmentation de la structure d'effectifs. Un montant de 7 M\$ est attribué à l'augmentation des effectifs entre le 31 décembre 2010 et la prévision budgétaire de 2012.

Répartition de la charge 2012 Local et agglomération

Répartition de la charge de retraite (calculs préliminaires)

	Budget 2012			Budget 2011			Écart		
	Local	agglo	Total	Local	agglo	Total	Local	agglo	Total
Dépenses de fonctionnement (M \$)									
Coût des services rendus (M \$)	83,7	144,2	227,9	63,4	140,6	204,0	20,3	3,6	23,9
Services passés (M \$)	171,1	208,0	379,1	120,4	152,0	272,4	50,7	56,0	106,7
Charge totale prévue (M \$)	254,8	352,2	607,0	183,8	292,5	476,4	71,0	59,7	130,6
Montant à pourvoir (exclant le corridor) (M\$)	29,7	-57,8	-28,1	32,6	-58,9	-26,3	-2,9	1,1	-1,8
Charge totale avant l'utilisation du corridor	284,5	294,4	578,9	216,4	233,6	450,1	68,1	60,8	128,8
Montant à pourvoir (corridor) (M \$)*	-43,8	-56,2	-100,0	-34,0	-26,0	-60,0	-9,8	-30,2	-40,0
Total	240,7	238,2	478,9	182,4	207,6	390,1	58,3	30,6	88,8

Les données sont arrondies

- En plus d'utiliser une méthode de lissage qui permet d'atténuer les variations de rendement sur l'actif, les villes peuvent utiliser des mesures d'allègement visant à atténuer l'impact sur le compte de taxes.
- La Ville de Montréal compte se prévaloir de ces mesures mais de façon prudente afin de ne pas reporter indûment dans le temps les charges.

Charge de retraite versus charge fiscale (en millions de \$)			
	Charge de retraite	Mesures d'allègement	Charge fiscale
2012	578,9	(100,0)	478,9
2011	450,1	(60,0)	390,1
2010	347,5	(32,0)	315,5
2009	224,0		224,0
2008	198,3		198,3

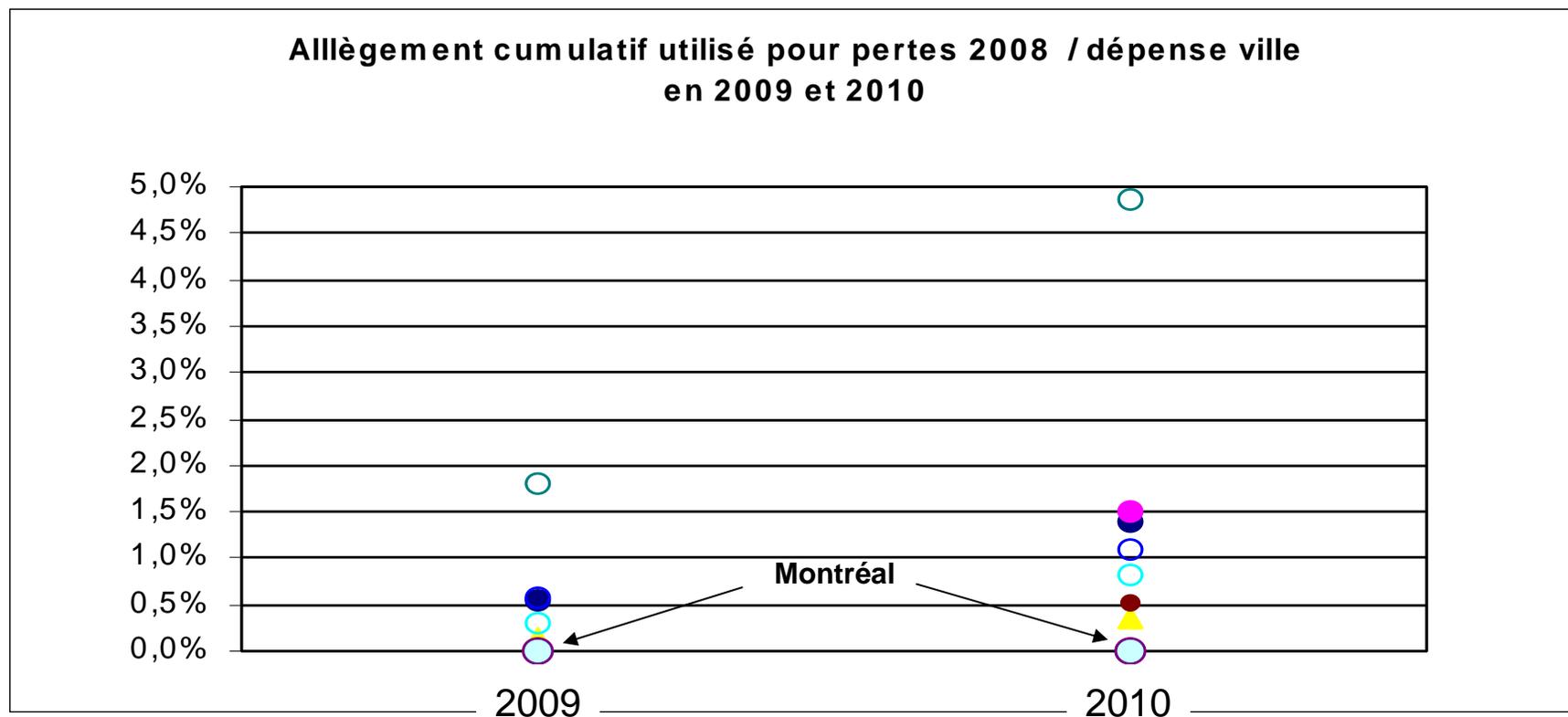
▶ Allègement aux budgets de la Ville

	<u>2011</u>	<u>2012</u>
Charge de retraite	450,1 M\$	578,9 M\$
Mesure d'allègement (corridor)	<u>60,0 M\$</u>	<u>100,0 M\$</u>
Charge nette taxable	<u>390,0 M\$</u>	<u>478,9 M\$</u>

- ▶ L'allègement permet de réduire les besoins de taxation sur ces années
- ▶ Le retour de ces sommes doit être effectué d'ici 2022
- ▶ Selon les estimés, la dernière année d'utilisation potentielle d'un allègement est 2015
- ▶ Un rendement annuel de 0,25 % - 0,30 % en excédent de l'hypothèse de 6 % permettrait sur cette période de libérer la marge budgétaire pour combler l'allègement s'il est pris sur ces 2 années

Allègements pris relativement aux pertes de 2008 – 10 grandes villes

La Ville a utilisé les mesures d'allègement de façon prudente afin de ne pas reporter indûment les charges dans le temps. L'administration évalue actuellement les orientations à retenir relativement à l'utilisation des mesures d'allègement aux états financiers 2011.



Réduction des coûts des régimes de retraite (phase 2)

- ▶ Un mandat a été donné au Service du capital humain, en collaboration avec les Finances, afin de réduire les coûts des régimes de retraite.

- ▶ Trois objectifs ont été fixés :
 - ▶ Revoir le partage des coûts des régimes entre les parties (50/50)
 - ▶ Retarder la prise de retraite
 - ▶ Réduire les risques et en faire un partage différent
- ⇒ **Objectif financier** : réduire les coûts pour la Ville (50 M\$ / an).
- ⇒ **Le montant de 50 M\$/an est ambitieux car la Ville ne peut pas agir sur le passé. Elle ne peut agir que sur le service courant, soit 50 M\$ sur 228 M\$. Un objectif de réduction de 22 %**

- ▶ Les discussions ont débuté.
 - ▶ Négociation entre les parties (Service du capital humain et syndicats, associations)
 - ▶ Création de deux comités techniques
 - ▶ sur les ajustements fiscaux pour les régimes de retraite (rencontre du 20 juin)
 - ▶ sur les aspects légaux et réglementaires avec organismes gouvernementaux RRQ, MAMROT (rencontre du 25 octobre)
 - ▶ Québec observe de près la situation

Annexe

Annexe 1 - Processus d'harmonisation Réalisations et travaux en cours

	Pompiers Entente de 2006	Cadres Entente de 2008	Cols Bleus Entente de 2009	Professionnels Entente de 2010
Date d'harmonisation des régimes	1er janvier 2006	1er janvier 2009	1er janvier 2010	1er janvier 2011
Nombre de régimes visés	19	12	12	12
Sommaire des dispositions (brochure)	Complété	Projet déposé	Complété	Projet déposé
Prises en charge des participants				
- Collecte des données des participants banlieues	Automne 2006	Hiver 2009	Hiver 2010	Hiver 2011
- Obtention des données des participants banlieues	2007	En cours	Hiver 2011	En cours
- Cotisations versées dans le régime d'accueil	Depuis janvier 2006	Depuis janvier 2009	Depuis janvier 2010	Depuis janvier 2011
- Calcul des FE	Depuis janvier 2007	Depuis janvier 2010	Depuis janvier 2011	A compter de 2012
- Offre de conversion	Offre à 14 groupes Autres : Hiver 2012	Automne 2011	Offre à 3 groupes Autres : en cours	Hiver 2012
- Changement de la formule d'indexation (lorsque applicable) (*)	Non applicable	Non applicable	Inactifs : terminé Actifs En cours	Inactifs : En cours Actifs : En cours
- Programmation du régime harmonisé dans le nv système	En cours	En cours	En cours	En cours
- Calculs de prestations pour les participants provenant des banlieues par le personnel du Bureau	Depuis octobre 2006	Depuis janvier 2009	Depuis janvier 2010	Depuis janvier 2011
Modifications réglementaires				
- Projet de règlement	Complété	Première version	Première version	En cours
- Envois aux parties (Patronale - Syndicales/Associations)	Mai 2010	Automne 2011	Automne 2011	Automne 2011
- Approbation au comité de retraite	Juin 2011	Automne 2011	Automne 2011	Automne 2011
- Approbation par le CE	Automne 2011/ hiver 2012	Automne 2011/ hiver 2012	Automne 2011/ hiver 2012	Automne 2011/ hiver 2012
- Approbation par le conseil d'agglomération	mars 2012	mars 2012	mars 2012	mars 2012
- Avis aux participants	mai 2012	mai 2012	mai 2012	mai 2012
Évaluation de scission et de fusion				
- Évaluations de scission des ex-banlieues	Fait	Fait	Fait	Fait
- Évaluations de fusion au régime de Montréal	Octobre 2011	Octobre 2011	Octobre 2011	Novembre 2011
- Approbation par la RRQ	Automne 2012	Automne 2012	Automne 2012	Automne 2012
Fusion des actifs	Fin 2012/début 2013	Fin 2012/début 2013	Fin 2012/début 2013	Fin 2012/début 2013

(*) En plus des ententes d'harmonisation, le changement de formule d'indexation pour le groupe des contremaîtres (actifs et inactifs) est complété.